

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 SEPTEMBRE 2023

Présents :

Damien Gousset, Gérald Plançon, André Aubry, Brigitte Aubry, Henry Grosmaire, Véronique Harmand

Absente excusée

Jildiz Heikoop

Absents non excusés

Alain Weltin, Sébastien Nicolas, Bernard Mourlot, Marine Beurthey

Le quorum étant atteint la réunion a heureusement pu se dérouler, Damien Gousset fait quelques remarques concernant le grand nombre d'absents

Accueil de Mme Christiane Plançon

Outre les délibérations figurant sur le PV, les sujets suivants ont été abordés et discutés

Mme Plançon rend compte de l'état de l'église qui se dégrade et demande où en est le projet de rénovation .

Pas de DETR (subvention accordée par la Région) attribuée au projet. Relancer Mr Matteos le maître d'oeuvre pour qu'il envoie les appels d'offre et demander à mme Chipaux de la CCHVS de les mettre en ligne.

- Demande d'admission en non valeur pour un montant de 30 euros

Voté à l'unanimité

- Verger conservatoire

Lecture du courrier de Mr Ville chargé de mission pour la Fédération des Chasseurs de Haute Saône, rappel des 4 endroits où sera implanté le verger conservatoire (étang, jeu de quilles, ancien cimetière et ancienne place de dépôt de gravier en face du terrain de tennis) et lecture des variétés choisies.

Après échanges concernant la mise en œuvre effective du projet (creuser les trous, planter etc ,,,) demande est faite par certains membres du conseil que le pépiniériste fournisseur des plants établisse un nouveau devis plantation comprise, Véronique Harmand se chargera d'en faire part à Mr Ville, le dossier sera déposé idéalement pour la fin du mois de septembre.

Le conseil vote à l'unanimité pour la réalisation du projet de verger conservatoire.

- Reliure états civils

La société SEDI Equipement procédera à la reliure des registres d'état civil de 2013 à 2022 pour un montant de 213,06 euros TTC

Manquent les années 2015 et 2017

- Commission bois

Elle se réunira rapidement

- Voierie

Nécessité d'un budget travaux exceptionnels permettant de palier à certains imprévus

- ACCA

Lecture d'un courrier émanant de l'ACCA et demandant à la commune l'autorisation d'installer deux containers contigus au bus déjà sur place à la Coquerie.

Le contrat de location ou l'autorisation communale pour le bus étant introuvable, il est indispensable de se renseigner auprès de l'ONF

L'ancien dépôt d'ordures et de déblais en montant la Charrière est évoqué, cependant des travaux d'aplanissement sont nécessaires, Mr Grosmaire en fera part à l'ACCA qui se chargera de demander un devis pour ces travaux.

- Conduite des fontaines

L'entreprise Pighetti dont le devis a été accepté depuis au moins un an pour ces travaux interviendra lors de la semaine 40

- Incivilités

Dépôts « sauvages » à la Coquerie, à l'étang, au container de recyclage du verre, ces comportements irresponsables et lamentables ne semblent pas prêts de s'arrêter, quelles solutions pouvons nous envisager ?

Une note plus positive pour terminer cette réunion, de nouveaux résidents avec des enfants viennent s'installer au village !